



Crédits immobiliers avec trois emprunteurs

Par Lgz, le 01/06/2024 à 18:27

Bonjour,

Mon père, ma femme et moi avons acheté deux logements en indivision (sans SCI) :

1) Pour aider mon père à acheter un logement (sa résidence principale), ma femme et moi avons acheté 10% de nue-propriété de son logement. Le crédit immobilier, à nos trois noms, n'est pas remboursable par anticipation. Ma femme et moi ayant déjà payé notre part, c'est mon père qui rembourse actuellement ce crédit, via un compte dédié dont nous sommes tous les trois titulaires.

2) Puis ma femme et moi avons à notre tour acheté un logement (notre résidence principale). Pour une raison bancaire qu'il est inutile de détailler ici, il a été nécessaire que mon père achète 1% de nue-propriété de notre logement. Le crédit immobilier, à nos trois noms, EST remboursable par anticipation. Mon père ayant déjà payé sa part, c'est ma femme et moi qui remboursons ce crédit, via un compte dédié dont nous sommes tous les trois titulaires.

Les encours et les emprunteurs des deux crédits sont identiques.

Mon père a aujourd'hui de quoi rembourser par anticipation le deuxième crédit.

Y a-t-il s'il vous plaît un document notarié ou un autre moyen légal, permettant qu'il rembourse par anticipation le deuxième crédit, et qu'en retour ma femme et moi remboursons durant les années qui restent le premier crédit ?

Concrètement, il s'agirait d'échanger nos crédits mais les deux crédits sont déjà à nos trois noms, donc peut-être est-ce possible ?